

## L'union fait la force ????

C'est un proverbe bien connu de tous mais il apparaît opportun de le rappeler : « C'est en s'alliant et en associant nos forces que l'on peut vaincre ». Ce proverbe s'emploie pour souligner la nécessité de rester uni pour lutter ou combattre. Malheureusement, cette union a du mal à se mettre en place.

En janvier 2018, plusieurs personnels ont été touchés dans leur chair par des actes inqualifiables visant leur intégrité physique et qui ont frôlé la mort : Vendin Le Vieil, Tarascon, Mont de Marsan et Borgo. Ce sont des séquelles à vie et une épreuve difficilement surmontable. A l'époque, les organisations professionnelles représentatives, la CGT Pénitentiaire, l'UFAP-Unsa Justice et FO Pénitentiaire n'avaient pas hésité un seul instant pour se réunir et porter les légitimes revendications des personnels dans leurs difficiles conditions de travail et d'une valorisation de leur profession. Les revendications des uns et des autres n'avaient pas trouvé consensus et cette entente syndicale avait volé en éclats.

La signature du relevé de conclusions par l'UFAP sera perçue par une grande majorité des personnels comme une trahison. Ce fait d'arme est toujours dans les esprits. Non seulement, pour des revendications qui n'ont pas été à la hauteur des attentes des personnels mais surtout par le nombre incalculable de sanctions disciplinaires et financières subies par les personnels.

Début 2019, suite aux résultats des élections professionnelles, toutes les organisations professionnelles existantes au sein de l'Administration Pénitentiaire ont été sollicitées afin de créer une entente syndicale forte et ainsi porter les revendications des personnels. Malgré nos différences, il n'est pas impossible de se retrouver dans certains domaines dans l'intérêt des personnels. Encore une fois, l'égoïsme syndical était au rendez-vous et cela s'est terminé par une entente syndicale, certes représentative des personnels mais pas unitaire au sein de notre Ministère et de notre Administration Pénitentiaire.

Le terrible attentat terroriste contre 2 de nos collègues à Condé a soulevé une contestation sans précédent dans la pénitentiaire et a ravivé la colère, le ras-le-bol des personnels. Les problématiques sécuritaires et la reconnaissance de notre métier par un volet statutaire et indemnitaire étaient au cœur des préoccupations des agents.

Les annonces de la DAP et du Ministère ne contenteront en rien les personnels. Pire, ce qui restera gravé dans les mémoires, c'est notre incapacité à s'unir syndicalement pour obtenir de réelles avancées sociales. Pire encore, et cela fait le jeu de nos technocrates appuyés par certains, de recevoir bilatéralement les organisations professionnelles pour les confronter à leurs différences.

Il faut cesser ce jeu de dupes et agir dans l'intérêt général des personnels.

Sans unité syndicale, il n'y aura pas d'avancées significatives. A bon entendeur !!!!

Montreuil, le 15 mars 2019.